

PRESENTATION SIMPLIFIEE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTE (LOCATION D'UN BÂTIMENT)

Le budget annexe a été créé en 2004 par suite de la décision de la commune d'assujettir, à la TVA, l'opération de construction.

Le bâtiment, inoccupé depuis le départ du Service de Gestion Comptable (ex-Trésor Public), fait l'objet d'un bail avec la S.I.S.A. Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Saint-Estève depuis le 01/04/2025.

L'analyse des différents chapitres fait apparaître **un respect des autorisations budgétaires.**

En 2024, il a été notamment constaté l'amortissement du bâtiment, le remboursement au budget principal de l'assurance et de la taxe foncière ainsi que les dépenses d'investissement prévues pour la réalisation de la Maison de Santé.

L'exercice 2024 dégage **un excédent global de 43 126.57 €** qui se décompose ainsi :

- un excédent de fonctionnement de **+ 1 109.05 €**, montant qui fera l'objet d'une affectation
- un solde d'exécution de la section d'investissement de **- 132 042.85 €**
- un solde des restes à réaliser de **+ 174 060.37 €**.

A noter : L'emprunt de 160 000 €, effectué auprès de la Banque Populaire et destiné à financer les travaux de réaménagement a juste été constaté dans les restes à réaliser. L'encours de dette au 31/12/2024 est donc nul. Nous attendons la dernière attribution de subvention afin de déterminer le montant définitif à mobiliser.